S.I.V.S.C.P. SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU PLATEAU

PROCES-VERBAL

COMITE SYNDICAL Comité syndical du 25 octobre 2022 à 19 h

Convocation en date du 18 octobre 2022

Nombre de membres : 12

Nombre de membres présents : 10

Présidence

: Monsieur René LANNOU

Présents

. Bréval : R. Lannou, M. Abraham, C. Foucault,

. Neauphlette: P. Prigent, MF Duval, V. Ouspensky,

. ST Illiers-la-Ville : M. Donias,

. ST Illiers-le-Bois : A. Delange, E. Chevalier, J. Chatelain

<u>Absent excusé</u> : JL Quesnel/St Illiers-le-Bois <u>Absentes</u> : M. Le Dents, C. Collet/St Illiers-la-Ville

Secrétaire de séance : J. Chatelain

Le Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

ETUDE CONCERNANT LA CONSOMMATION ELECTRIQUE ET PLUS PARTICULIEREMENT LA CONSOMMATION DE L'ECLAIRAGE DES TERRAINS DE TENNIS ET DE FOOTBALL PAR RAPPORT A L'AUGMENTATION A VENIR POUR LES COLLECTIVITES

L'objectif : Coût annuel stable pour les communes

En attendant le résultat du 15 décembre relatif au marché public initié par le SEY concernant le fournisseur d'énergie retenu et les tarifs appliqués, Mr le Président propose d'anticiper la hausse significative du coût de l'énergie par deux scénarios possibles :

En fonction des consommations :

Scénario 1 : Augmentation de 10 % à 12 % : les dépenses d'électricité seront assumées par le SIVSCP via la participation des communes

Scénario 2 : Augmentation multipliée par 2 ou + : Le SIVSCP réglera les factures d'électricité à hauteur des 10 000 € payées annuellement. Au-delà, les associations, contactées à ce sujet, contribueront à leur paiement avec un montant à déterminer via des compteurs divisionnaires permettant de connaître la consommation des deux associations utilisatrices des terrains sportifs. Une vérification sera faite sur l'existence de ces installations.

La CCPIF en charge de la construction du nouveau court de Tennis couvert aidera aux charges d'électricité en raison de son raccordement au réseau appartenant au SIVSCP.

A cela, s'ajouteraient des solutions alternatives impliquant les associations à l'optimisation de l'éclairage des terrains sportifs par une extinction des feux à une certaine heure par exemple....

Il est à noter au vu du pointage des factures réglées à notre fournisseur une diminution des consommations, à compter de septembre, depuis la mise en place des Leds.

Après discussion, les membres du Comité Syndical, **Approuvent**, à **l'unanimité**, les perspectives envisagées. En fonction du résultat du marché, le SIVSCP se réunira pour entériner les décisions projetées. Les deux associations y seront associées.

POINT BUDGET

- Eclairage solaire : une demande de subvention a été adressée au Président de la CCPIF le 18 oct. Le devis établi par l'entreprise Magny Electricité s'élève à 4 404.00 € TTC.

MAIL DU FCBPL DU 24 OCT. 2022

Le Président du Club fait part du mécontentement de ses licenciés qui s'interrogent sur l'avenir du Club. Les conditions d'accueil ne sont pas réunies pour rendre l'activité attractive.

Mr le Président explique que les coûts d'entretien supportés à la fois par la Commune et par le SIVSCP sont conséquents et ne comprend pas qu'ils ne soient pas pris en compte.

Un rendez-vous avec Mr Navello et Mr Simenel vendredi 28 octobre prochain permettra de préciser les attentes du Président du FCPBL.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

Le Pot sera organisé mardi 13 décembre 2022 à 19 h avec les membres suppléants et en présence des Maires. Mr Valo recevra une invitation.

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 19 h45

FEUILLET DE CLOTURE

SIVSCP

Convocation en date du 18 octobre 2022

Présidence

: Monsieur René LANNOU

Présents

. **Bréval** : R. Lannou, M. Abraham, C. Foucault, . **Neauphlette** : P. Prigent, MF Duval, V. Ouspensky,

. St Illiers-la-Ville : M. Donias

. ST Illiers-le-Bois : A. Delange, E. Chevalier, J. Chatelain

<u>Absent excusé</u> : JL Quesnel/St Illiers-le-Bois <u>Absentes</u> : M. Le Dents, C. Collet/St Illiers-la-Ville

Secrétaire de séance : JL Quesnel

LISTE DES DELIBERATIONS:

Président de séance René LANNOU

Secrétaire de séance

Joël CHATELAIN